

DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON

MAIRIE
DE**SAINT-JEAN-DU-BRUEL**Nombre de conseillers :

En exercice.....15

Présents.....12

Votants.....15

Procurations.....3

Date de la convocation : 11/09/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN DU BRUEL**

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS

Le 15 septembre à 20 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT JEAN DU BRUEL, légalement
convoqué, s'est réuni, à la salle du conseil,

Sous la présidence de Monsieur VIDAL Claude, maire

PRESENTS : Mesdames COBO Rolande, DELEU Françoise, JUANABERRIA Anne-Marie,
MASSON Aurélie, VIALA Régine, VIDAL Nadine, Messieurs ASSIE Allan, DAUMAS
Jean-Michel, DRIGOUT Jean-Luc, QUATREFAGES Damien, REFREGERS Claude,
VIDAL Claude.

PROCURATIONS : Monsieur VERGUES Michel a donné procuration à Monsieur VIDAL
Claude, Monsieur VIALA Daniel a donné procuration à Madame DELEU Françoise,
Monsieur VIDAL Didier a donné procuration à Monsieur REFREGERS Claude

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur DRIGOUT Jean-Luc a été désigné pour remplir ces
fonctions qu'il a acceptées.

SECRETAIRE AUXILIAIRE DE SEANCE : Madame GUIRAUD Delphine, secrétaire de
mairie, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**SEANCE N° 9
DELIBERATION N° 6
BUDGET COMMUNE 2023
DECISION MODIFICATIVE N° 2**

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu le budget primitif 2023 du budget communal,

Au vu d'écritures non prévues au budget primitif, Monsieur le Maire propose au conseil municipal
d'autoriser la décision modificative suivante du budget communal pour l'exercice 2023 :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 6042 : Achat presta° service sauf terra		8 500.00 €		
D 60623 : Alimentation	8 500.00 €			
D 6288 : Autres services extérieurs		10 403.00 €		
D 63512 : Taxes foncières		3 000.00 €		
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	8 500.00 €	21 903.00 €		
D 7391178 : Autres rest° dégrév cont directe		11 000.00 €		
TOTAL D 014 : Atténuations de produits		11 000.00 €		
D 023 : Virement section investissement	22 403.00 €			
TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.	22 403.00 €			
R 7788 : Produits exceptionnels divers				2 000.00 €
TOTAL R 77 : Produits exceptionnels				2 000.00 €
Total	30 903.00 €	32 903.00 €		2 000.00 €
INVESTISSEMENT				
D 2031-2307 : LE PERIGOU	7 920.00 €			
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	7 920.00 €			
D 2128-2312 : DIVERS	4 300.00 €			
D 2135 : Instal. gén. agenc. aména. cons	10 403.00 €			
D 2135-2309 : JEUX ENFANTS		15 000.00 €		
D 2135-2312 : DIVERS	3 080.00 €			
D 2152-2303 : PANNEAU AFFICHAGE		4 300.00 €		
D 2152-2304 : VOIRIE		6 500.00 €		
D 21538-2312 : DIVERS	10 500.00 €			
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	28 283.00 €	25 800.00 €		
R 021 : Virement de la section de fonct			22 403.00 €	
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.			22 403.00 €	
R 024 : Produits des cessions				12 000.00 €
TOTAL R 024 : Produits des cessions				12 000.00 €
Total	36 203.00 €	25 800.00 €	22 403.00 €	12 000.00 €
Total Général		-8 403.00 €		-8 403.00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL
Après en avoir délibéré,
Décide à 15 voix pour

- D'AUTORISER la décision modificative présentée par Monsieur le Maire.

*Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits
Ont signé les membres présents et représentés*



*Le maire
Claude VIDAL
Acte dématérialisé*



Acte rendu exécutoire

25 SEP. 2023

- *par flux de télétransmission à la sous-préfecture le*
- *par publication sur le site internet www.saintjeandubruel.fr le **25 SEP. 2023***

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse, 68, rue Raymond IV B.P. 7007 31068 Toulouse Cedex 07 dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal ou par l'application Télérecours accessible à l'adresse suivante : <http://www.telerecours.fr>.